

Gare de Grenoble (38 000)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à l'activité listée ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Un emplacement en gare de Grenoble destiné à l'activité suivante : « Restauration Fast Food, à emporter et/ou à consommer sur place et/ou en livraison à domicile ».

Descriptif de l'emplacement : Un emplacement commercial d'une surface d'environ 688 m², situé au sein de la gare de Grenoble et décomposé comme suit :

- Coque commerciale d'environ 227 m² située au rez-de-chaussée de la gare, à usage commercial et de back office ;
- Surface secondaire d'environ 229 m² située au niveau +1 de la gare, à usage de cuisine, réserves, chambres froides et/ou locaux sociaux ;
- Surface supplémentaire d'environ 186.5 m² située au niveau -1 de la gare, à usage de back office ;
- Emprise au sol d'une surface d'environ 45.5 m² à usage de terrasse extérieure.

Emplacement exploité actuellement par l'enseigne Mc Donald's.



**Localisation de l'emplacement - Gare de Grenoble –
Emplacement commercial en intérieur de gare avec accès et terrasse depuis l'extérieur**



Photo de l'emplacement concerné en gare de Grenoble

Durée de l'occupation : 10 ans à compter de la date de mise à disposition de l'emplacement.

Date de mise à disposition prévisionnelle de l'emplacement : 1^{er} janvier 2023.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des éléments seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **lundi 28 février 2022 vendredi 04 mars à 18h00, délai de rigueur.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail &



Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : ~~jeudi 28 avril~~ **lundi 09 mai 2022 à 18h00, délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est prévue pour juin 2022.